

Compte-rendu du Comité Directeur du Rec Escrime du mardi 15 janvier 2019

La séance a commencé à 19h30 et s'est terminée vers 21h, chez Yves Kervarec.

Liste des personnes présentes :

-Stéphane BARNAULT

-Yves KERVAREC

-Sélène TONON

-Marion PELLERIN

-David HERY

-Samuel CARTIER

Liste des personnes absentes :

-Rachel BESNARD-JAVAUDIN

Ordre du jour :

- 1) Point Pédagogie page 2
- 2) Point Gestion de l'association page 2
- 3) Point Prestations page 2
- 4) Point Trésorerie page 3
- 5) Questions diverses page 3

1) Point Pédagogie :

Pour le planning des armes, les olympistes vont rester à l'épée pour le nouveau cycle, et les artistiques vont passer à l'épée médiévale, au moins jusqu'aux vacances de février.

En ce qui concerne les stages, le stage d'automne a vraiment plu, il y a beaucoup de bons retours. Petit bémol : il y avait peu de gens du Rec. Par contre il y avait plus de femmes que d'hommes. Il faudra repenser la comm' et réfléchir à un moyen d'offrir plus de visibilité aux stages du club. David HERY doit contacter un journaliste sur le sujet. Le prochain stage se fera à l'épée médiévale. Le Bureau espère pouvoir faire un stage épée/bouclier l'année prochaine. Durant le stage effectué le week-end du 12-13, il y avait par exemple des combats de groupes (2vs2 et 1vs2), des actions au fer et des exercices techniques. Un changement de prix pour les prochains stages se fera : 45€ pour 2 jours et 30€ pour une journée.

Si tout se passe comme prévu il y aura un cycle au sabre laser à la fin de l'année.

Pour la formation des encadrants, le Comité Régional va financer la formation. Jason BORDAIS, Sélène TONON, Florian STRZELECKI et Julien GOMEZ vont faire le premier stage.

Le cours sous forme de leçon du vendredi 11 janvier a plu, mais était sans doute trop long.

2) Point Gestion de l'association :

Le Rec possède 39 dossiers complets au jour du Codir. Une nouvelle demande de licence doit être effectuée par le Président. Il manque toujours le certificat médical de Gaël LAURENT.

Pour la gestion des salles, le mercredi la salle du Cercle de Paul Bert est pleine, et il y a de plus en plus de monde le lundi soir au COSEC, ce qui est très positif.

En ce qui concerne la communication, la page Facebook est calme pour le moment. Le Rec a 17 abonnés sur son compte Twitter. La Lettre d'informations va être bientôt publiée. *Edito du 18 février : elle a été envoyée aux adhérents par mail le 24 janvier.*

Pour les températures très froides au COSEC l'hiver, s'il fait trop froid, il faudrait trouver une activité alternative pour garder les créneaux et motiver les adhérents à venir quand même.

La commande de vêtements du Rec a bien été réceptionnée et est en cours de distribution aux adhérents.

3) Point Prestations :

Le Rec Escrime aura un stand lors de la convention de jeux de rôles Eclipse, le week-end du 8 au 10 mars. Il faudra faire de la communication pour avoir suffisamment de personnes à tenir le stand.

Pour le gala, le Président n'a eu encore aucune réponse pour le moment, que ce soit de la Fédération ou de Fabrice Patin, le Maître d'armes de Pontivy. Il devra les relancer par mail.

Le *Stunfest* aura lieu à Rennes le week-end du 18 et 19 mai. Le Rec va essayer de participer cette année. *Edito du 18 février : un dossier de participation a été envoyé.*

La participation à Quartier en Scènes a été annulée.

La participation pour la Fête des Remparts en 2020 a été évoquée avec les organisateurs. Il ne faudra pas oublier de se manifester dans les temps pour avoir de nouveau une place. Le thème sera : le Moyen-âge vu depuis le 21^e siècle.

Pour les Fous d'Histoire à Dinan au mois d'octobre 2019, il n'y aura pas de possibilité de participation. De plus les artisans sont de moins en moins nombreux à vouloir venir.

Une soirée de gala du Rec Escrime va être organisée le vendredi 14 juin. Tous les proches sont conviés pour découvrir ce que les escrimeurs peuvent faire en salle.

4) Point Trésorerie :

Le Rec possède 3913,38€ sur son compte au jour du Codir. Les prochaines dépenses seront le salaire du Maître d'armes. De nouveaux chèques des adhésions des escrimeurs seront déposés dans le mois. Le compte sera en négatif à partir de juillet.

Pour le changement de banque, un recommandé a été envoyé au centre des contentieux. *Edito du 18 février : le Rec a enfin récupéré l'argent du compte de la Banque Postale.*

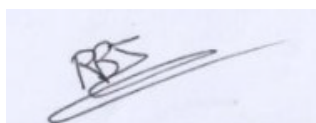
5) Questions diverses :

Date du prochain Codir : le 26 février 2019.

Fait le 18 février 2019 par la secrétaire Rachel BESNARD-JAVAUDIN pour le président Yves KERVAREC

Rachel BESNARD-JAVAUDIN

(Secrétaire)



Yves KERVAREC

(Président)

